



COMMUNIQUE

Mobilisation contre les dérives racistes et antisémites

Un journaliste de Radio France, Patrick Cohen, a été pris à partie par « l'humoriste » Dieudonné lors d'un « spectacle » où il déclare : « *Quand je l'entends parler, Patrick Cohen, je me dis, tu vois, les chambres à gaz... Dommage* ».

Pour le SNJ-CGT, ces propos notoirement antisémites constituent un grave délit et non une opinion, comme voudraient le faire croire les zélotes de l'extrême-droite et de leurs alliés négationnistes qui inspirent ces « spectacles ». De telles érucations près de soixante-dix ans après le procès de Nuremberg qui a condamné le nazisme et les auteurs des crimes comme crimes contre l'humanité, ne peuvent être laissées sans réponse.

Toute la rigueur de la loi Gayssot doit être appliquée à cet individu.

Les ignominies de Dieudonné viennent ponctuer une année 2013 marquée par le défolement de la parole tzigaphobe, islamophobe, antisémitique et homophobe. Certains hommes politiques, souvent jusqu'aux plus hauts sommets, et certains journalistes, notamment quelques « stars » des grands médias, portent une responsabilité certaine dans la banalisation du racisme. Au risque de voir Dieudonné regrouper ceux qui pensent qu'en matière de racisme il existe en France « deux poids, deux mesures ».

Le SNJ-CGT appelle les médias à refuser toute ethnicisation des questions sociales, sociétales ou économiques.

L'action en justice combinée avec l'éducation antiraciste permanente et universelle sont des moyens plus efficaces que la censure préalable pour faire reculer la xénophobie ambiante.

Montreuil, le 8/1/2014

SNJ-CGT